

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORZÉ SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2020

Le samedi 7 novembre 2020 à neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au restaurant scolaire sis 3 rue du commerce à Corzé sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 30 octobre 2020 par Monsieur Jean-Philippe GUILLEUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents, absents, excusés, pouvoirs :

Jean-Philippe	GUILLEUX	Présent
Annie	PINARD	Présent
Joel	BEAUDUSSEAU	Présent
Béatrice	MARTIN-JARRY	Présent
Alain	DELECOLLE	Présent
Anne-Marie	JANAULT	Présent
Philippe	DEROUINEAU	Présent
Anne-Marie	NICOLLE	Présent
David	FOURREAU	Présent
Olivier	SECHER	Présent
Christian	MIRRETTI	Présent
Vincent	VIGNAIS	Présent
Cédric	RENOU	Pouvoir à Alain DELECOLLE
Pascale	ARTHUS	Pouvoir à Béatrice MARTIN JARRY
Estelle	COUTANT	Présent
Sandrine	VIGNAUD	Pouvoir à Emeline CHAUVEAU
Adeline	PIVERT	Présent
Emeline	CHAUVEAU	Présent
Valentin	VACHER	Pouvoir à Annie PINARD

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	15
Nombre de conseillers votants	19

Secrétaire de séance : Philippe DEROUINEAU
Compte-rendu affiché le : 15 novembre 2020

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 octobre 2020. Une présentation du tableau du coût supporté par la commune en raison de la CoViD-19, mise à jour des dernières recettes notamment relatives au 2s2c, sera faite lors de la prochaine séance de Conseil municipal.

DÉCISIONS PRISES SUR DÉLÉGATION

Néant

ORDRE DU JOUR

1. Tarifs 2021
2. Création d'un poste pour besoin occasionnel
3. Loyers des activités pendant le confinement
4. Questionnaire sur les bâtiments scolaires
5. Questions diverses

2020-72 TARIFS BIENS ET MATERIEL COMMUNAUX

Salle associative	2020	2021
location annuelle	0,00 €	plus ouvert à la location
location pour une journée (10h00 maximum)	0,00 €	
Concession funéraire	2020	2021
15 ans	82,00 €	83,00 €
30 ans	144,00 €	146,00 €
50 ans	368,00 €	372,00 €
Concession cinéraire		
1ère concession	2020	2021
15 ans	528,00 €	534,00 €
30 ans	595,00 €	601,00 €
50 ans	808,00 €	816,00 €
plaque de l'espace de dispersion	46,00 €	47,00 €
Renouvellement de concession	2020	2021
15 ans	82,00 €	83,00 €
30 ans	144,00 €	146,00 €
50 ans	368,00 €	372,00 €
Matériel		
Parquet 36 lattes de 0,5mx6m	2020	2021
Habitants de Corzé 5 jours	60,00 €	60,00 €
habitants de Corzé jour supplémentaire	12,00 €	12,00 €
Communauté de Communes et associations	gratuit	gratuit
Commune Rives du Loir en Anjou et asso	gratuit	gratuit
Buvette (stand)	2020	2021
Associations de Corzé	gratuit	gratuit
Commune organisatrice des ruralités	gratuit	gratuit
Réservé aux habitants, associations de corzé et agents des services municipaux	2020	2021
40 chaises coques orange		
12 tables tubes (120x80) avec pieds et traverses	gratuit	gratuit
9 bancs	gratuit	gratuit
8 grilles d'exposition 1,20 x 2m	gratuit	gratuit
matériel Communauté de communes (assos seulement)	gratuit	gratuit

Sont exclus du prêt :

- tout matériel électrique, électronique, thermique
- le matériel non recensé dans le tableau ci-dessus

2020-73 TARIFS SERVICES MUNICIPAUX

Portage de repas	2020	2021
commune	9,01 €	9,10 €
hors commune	12,86 €	13,00 €

Repas adulte (enseignants et personnel)	4,53 €	5,03 €
--	--------	--------

Surveillance ramassage scolaire	2020	2021
tarif annuel	20,40 €	20,80 €
tarif mensuel	2,04 €	2,08 €

Accueil périscolaire (la séance)	2020	2021
QF de 0 à 336	0,25 €	0,25 €
QF de 337 à 2399 tarif appliqué au QF	0,000800 €	0,000816 €
QF de 2400 et +	1,93 €	1,97 €
dépassement des horaires du service	10,00 €	10,00 €

Pause méridienne	2020	2021
la séance de pause méridienne (repas inclus)		
QF de 0 à 336	2,90 €	3,40 €
QF de 337 à 2399 part fixe	3,03 €	3,53 €
QF de 337 à 2399 tarif appliqué au QF part variable	0,00047 €	0,00055 €
2400 et +	4,16 €	4,86 €

la séance de pause méridienne (panier repas pour PAI)		
0 à 336	1,98 €	2,48 €
337 à 2399 part fixe	2,05 €	2,55 €
337 à 2399 tarif appliqué au QF part variable	0,00032 €	0,00037 €
2400 et +	2,82 €	3,44 €

Madame Adeline PIVERT évoque qu'une différenciation des prix appliqués pour les élèves de maternelle et ceux d'élémentaire est appliquée dans d'autres communes et s'interroge sur l'opportunité de faire de même à Corzé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs tels que détaillés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2021

OUVERTURE DE POSTE

Afin de faire face à une demande de disponibilité d'un agent dans la filière médico-sociale, Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'une ouverture de poste sera peut-être nécessaire pour des besoins occasionnels.

Le Conseil municipal prend acte qu'un poste pourra être créé, selon les besoins.

2020-74 LOYERS DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Afin de soutenir les entreprises locales dont l'activité est impactée par les restrictions actuelles, Monsieur le Maire propose l'exonération des loyers des locaux professionnels concernés par la fermeture imposée par cette seconde période de confinement (activité non indispensables).

Il est proposé d'exonérer du montant du loyer ces entreprises, tout au long de l'application du décret réglementant l'exercice de ces activités.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exonération des loyers des locaux professionnels pour les entreprises locataires de la commune concernées par la réglementation de l'exercice des activités professionnels et ce jusqu'à la fin de l'application du décret

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Groupe de travail sur le projet école : questionnaire

Monsieur Joël BAUDUSSEAU rappelle la nécessité de réfléchir à un projet global permettant de dimensionner l'école aux besoins actuels et futurs d'accueil des élèves. Il est proposé aux membres du Conseil municipal de répondre à un questionnaire leur permettant d'indiquer leurs

Présentation des différentes hypothèses :

Madame Anne-Marie NICOLLE présente sur un diaporama les opportunités et menaces de chacune des hypothèses (déplacement de l'école, maintien en centre-bourg ?)

L'objectif de recueillir les priorités des membres du Conseil municipal est nécessaire afin de définir les grandes orientations, peut-être sujettes à évolution selon les contraintes du projet.

Monsieur Christian MIRRETTI présente les résultats du questionnaire, qui fait apparaître par ordre de priorités :

- 1- Maintenir la dynamique sociale et commerciale du centre-bourg
- 2- Transformer l'école dans un projet pérenne et évolutif
- 3- Sécuriser un accès routier / piétonnier / cyclable à l'école
- 3- Conserver un lieu unique pour les 2 écoles
- 4- Préserver patrimoine historique (école Adrien TIGEOT)
- 5- Créer du lien social et intergénérationnel
- 6- Créer des conditions pour favoriser le sport à l'école
- 7- Anticiper les problématiques et restrictions liées à la gestion de crise
- 7- Améliorer l'organisation de la pause méridienne
- 8- Faciliter l'accès à l'école
- 9- Favoriser l'accès à la bibliothèque : aucune réponse

➔ **Il ressort de l'analyse des réponses que l'hypothèse d'un non déplacement du groupe scolaire est préférée à 59%, suivie, en second lieu, d'un déplacement partiel ou par phase (28%).**

CALENDRIER

Les **travaux des commissions sont suspendus** durant la période de confinement.

Prochaine formation SFP : samedi 5 décembre 2020 à 9h00 au restaurant scolaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- La circulation est perturbée en ce moment du fait des travaux et le sera jusqu'à fin 2020. **Il est rappelé que des cheminements piétonniers sécurisés permettent d'éviter les zones de travaux rue des trois planches.**
- **Groupement d'achat pour la restauration scolaire** : les critères retenus n'étant pas compatibles avec les choix du Conseil municipal, il est décidé de ne pas se joindre au groupement de commande et de mener une consultation à la seule échelle de Corzé. Il relèvera des commissions communales de travailler sur la définition des besoins.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h30.

LISTES DES DECISIONS PRISES EN SEANCE DU 2 OCTOBRE 2020

N°	Objet	page
2020-72	TARIFS MATERIEL COMMUNAL	104
2020-73	TARIFS SERVICES MUNICIPAUX	105
2020-74	EXONERATION LOYERS PROFESSIONNELS IMPACTES	106

Signent le registre les membres du Conseil Municipal présents

Jean-Philippe GUILLEUX	
Annie PINARD	
Joël BEAUDUSSEAU	
Béatrice MARTIN JARRY	
Alain DELÉCOLLE	
Anne-Marie JANAULT	
Philippe DEROUINEAU	
Anne-Marie NICOLLE	
David FOURREAU	
Olivier SECHER	

Christian MIRRETTI	
Vincent VIGNAIS	
Cédric RENO	Pouvoir à Alain DELECOLLE
Pascale ARTHUS	Pouvoir à Béatrice MARTIN JARRY
Estelle COUTANT	
Sandrine VIGNAUD	Pouvoir à Emeline CHAUVEAU
Adeline PIVERT	
Emeline CHAUVEAU	
Valentin VACHER	Pouvoir à Annie PINARD